

Délibération n°2024.06.04 : CRÉATION DE POSTES ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Date de convocation : 11 juin 2024

Délégués titulaires ou suppléants présents pour compétence principale obligatoire :

- Julien DEMAZURE, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Alain BAZILLE, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Alexandre RASSAËRT, Département de l'Eure, titulaire
- Hugo LANGLOIS, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Jean-Pierre BREUGNOT, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Jean-Marie ROYER, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Cyriaque LETHUILLER, Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, titulaire
- Bernard LEROY, Communauté d'Agglomération Seine Eure, titulaire
- Hubert LECARPENTIER, Caux Seine Agglomération, titulaire

Délégués titulaires excusés :

- Cécile SINEAU-PATRY, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Frédéric DUCHÉ, Seine Normandie Agglomération, titulaire
- Bertrand PÉCOT, Communauté de Communes Roumois Seine, titulaire
- Philippe MARIE, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, titulaire
- Jean-François BERNARD, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, titulaire

Pouvoirs :

- Cécile SINEAU-PATRY, Département de la Seine-Maritime, pouvoir à Julien DEMAZURE
- Frédéric DUCHÉ, Seine Normandie Agglomération, pouvoir à Cyriaque LETHUILLER
- Jean-François BERNARD, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, pouvoir à Hubert LECARPENTIER

Secrétaire de séance : Hubert LECARPENTIER

Carte : Compétence principale - Art 5.1

	Total de la carte	Quorum	Délégués votant et pouvoir(s)	Abstention	Vote(s) contre	Vote(s) pour
Délégués	14	7	12	0	0	12
Voix	41	21	39	0	0	39



Exposé des motifs

Le Président rappelle à l'assemblée que conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Pour accompagner la montée en puissance du syndicat dans les différents domaines, il est nécessaire d'adapter les effectifs.

- En matière de gestion des milieux aquatiques (GEMA) :

Pour contribuer à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de gestion des milieux aquatiques et humides de la Seine Normande (stratégie GEMA), le Syndicat élabore des programmes d'actions, déclinés sous la forme Plans Pluriannuels d'Actions et de travaux en faveur des Milieux Humides et Aquatiques (PPMHA).

Le Président précise que ce travail, initié en 2023 via un stage puis un emploi temporaire, nécessite maintenant d'être poursuivi et développé. Ces études qui correspondaient à une mission temporaire devient une mission permanente pour mettre en œuvre les compétences du syndicat.

- En matière de prévention des inondations :

Il était prévu d'augmenter progressivement les effectifs du service de gestion des ouvrages de prévention des inondations pour adapter les moyens aux besoins identifiés dans les études de danger. Celles-ci se terminent et ont mis en évidence les éléments suivants :

- nécessité de revoir et densifier les modalités de surveillances des ouvrages avant et pendant les crues,
- important programme de travaux de réhabilitation à mettre en œuvre pour améliorer la protection des biens et des personnes.

Par conséquent, il est proposé au comité syndical de renforcer les effectifs du service par la création de :

- un poste d'ingénieur supplémentaire en complément du poste déjà créer en cours de recrutement,
- un poste de technicien pour les études, les travaux en prévention des inondations,
- 3 postes supplémentaires d'agents d'entretien des ouvrages de prévention des inondations pour l'équipe en régie.

Compte tenu de ces précisions, il appartient à l'assemblée délibérante de créer les postes nécessaires et de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Délibération

Le comité syndical,

VU :

- la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,
- la délibération du Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande du 20 juin 2022 approuvant la modification des statuts du syndicat,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE :

- la création des postes suivants :
 - 1 poste d'ingénieur en gestion des milieux aquatiques,
 - 1 poste d'ingénieur inondations,
 - 1 poste de technicien inondations,
 - 3 postes d'agents d'entretien des ouvrages de prévention des inondations.

MODIFIE ET APPROUVE le tableau des effectifs ci-annexés.

AUTORISE, sur les emplois permanents, à pourvoir le recrutement d'agents contractuels, dans l'hypothèse où les vacances d'emploi ne seraient pas pourvues par des fonctionnaires titulaires ou stagiaires conformément aux conditions fixées à l'article L. 332-8 du code général de la fonction publique.

PRÉCISE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés seront inscrits au budget primitif 2024.

Le président du Syndicat mixte
de gestion de la Seine Normande



Julien DEMAZURE

Annexe : Tableau des effectifs

Date de création ou modification Référence délibération	EFFECTIFS ACTUELS							
	Emplois	Catégorie	Filière(s)	Grade (s) rattaché (s) à cet emploi	Pourvu 1 ou 0	Statut du poste	Possibilité de recours à un contractuel	Temps de travail (TC/TNC)
14-nov-22	Directeur	A	Technique	Ingénieur Principal	1	permanent	Oui	TC
14-nov-22	Chef de service	A	Administrative	Attaché; Attaché principal	1	permanent	Oui	TC
14-nov-22	Rédacteur gestionnaires administratifs et financiers - Volet GEMA - RH et Budget	B	Administrative	Rédacteur; rédacteur principal de 2ème classe; rédacteur principal de 1ère classe	1	permanent	Oui	TC
14-nov-22	Rédacteur gestionnaires administratifs et financiers - Volet Marché et PI	B	Administrative	Rédacteur; rédacteur principal de 2ème classe; rédacteur principal de 1ère classe	1	permanent	Oui	TC
14-nov-22	Secrétaire de service - assistance à la direction	C	Administrative	Adjoint administratif ; Adjoint administratif principal 2ème classe; Adjoint administratif principal 1ère classe	1	permanent	Oui	TC
14-nov-22	Chef de service	A	Technique	Ingénieur, Ingénieur Principal	1	permanent	Oui	TC
14-nov-22	Ingénieur chargé d'études et travaux inondations	A	Technique	Ingénieur, Ingénieur Principal	0	permanent	Oui	TC

24-juin-24	Ingénieur chargé d'études et travaux inondations	A	Technique	Ingénieur, Ingénieur Principal	1	permanent	Oui	TC
14-nov-22	Techniciens travaux et études réglementaires inondations	B	Technique	Technicien; technicien principal de 2ème classe; technicien principal de 1ère classe	1	permanent	Oui	TC
14-nov-22	Techniciens inondations travaux et études réglementaires	B	Technique	Technicien; technicien principal de 2ème classe; technicien principal de 1ère classe	1	permanent	Oui	TC
24-juin-24	Techniciens inondations travaux et études réglementaires	B	Technique	Technicien; technicien principal de 2ème classe; technicien principal de 1ère classe	1	permanent	Non	TC
14-nov-22	Technicien inondations spécialisé bases de données - SIG	B	Technique	Technicien; technicien principal de 2ème classe; technicien principal de 1ère classe	0	permanent	Oui	TC
24-juin-24	Responsable équipe d'entretien des ouvrages PI en régie	C/B	Technique	Agent de maîtrise / technicien	1	permanent	Oui	TC
24-juin-24	Agent technique d'entretien des ouvrages PI	C	Technique	adjoint technique / agent de maîtrise	0	permanent	Oui	TC
14-nov-22	Agent technique d'entretien des ouvrages PI	C	Technique	adjoint technique / agent de maîtrise	1	permanent	Oui	TC
14-nov-22	Agent technique d'entretien des ouvrages PI	C	Technique	adjoint technique / agent de maîtrise	1	permanent	Oui	TC

14-nov-22	Agent technique d'entretien des ouvrages PI	C	Technique	adjoint technique / agent de maitrise	1	permanent	Oui	TC
14-nov-22	Agent technique d'entretien des ouvrages PI	C	Technique	adjoint technique / agent de maitrise	1	permanent	Oui	TC
14-nov-22	Agent technique d'entretien des ouvrages PI	C	Technique	adjoint technique / agent de maitrise	1	permanent	Oui	TC
24-juin-24	Agent technique d'entretien des ouvrages PI	C	Technique	adjoint technique / agent de maitrise	0	permanent	Oui	TC
24-juin-24	Agent technique d'entretien des ouvrages PI	C	Technique	adjoint technique / agent de maitrise	0	permanent	Oui	TC
14-nov-22	Chef de service	A	Technique	Ingénieur / ingénieur principal	1	permanent	Oui	TC
14-nov-22	Ingénieur chargé d'animation inondations et culture du risque	A	Technique	Ingénieur, Ingénieur Principal	0	permanent	Oui	TC
14-nov-22	Ingénieur chargé d'animation GEMA	A	Technique	Ingénieur, Ingénieur Principal	1	permanent	Oui	TC
14-nov-22	Ingénieur chargé des travaux GEMA	A	Technique	Ingénieur, Ingénieur Principal	1	permanent	Oui	TC
24-juin-24	Ingénieur chargé d'études GEMA	A	Technique	Ingénieur, Ingénieur Principal	0	permanent	Oui	TC
<i>25-sept.-23</i>	<i>Ingénieur chargé d'études GEMA</i>	<i>A</i>	<i>Technique</i>	ingénieur	<i>1</i>	<i>NP : accroissement temporaire activité</i>	<i>Oui</i>	<i>TC</i>